

Intégrité du secteur public

Visée par une enquête, la commissaire tire sa révérence

Guillaume Bourgault-Côté 21 octobre 2010

Ottawa — Visée par une enquête de la vérificatrice générale, la commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada (ISPC), Christiane Ouimet, a annoncé hier qu'elle prenait sa retraite, effective depuis lundi.

Le commissariat a ainsi diffusé deux communiqués de presse coup sur coup hier après-midi: un pour annoncer le départ de Mme Ouimet et l'autre pour confirmer que «le Bureau du vérificateur général mène actuellement une vérification» sur la gestion du commissariat.

Radio-Canada avait révélé mardi soir que la vérificatrice générale se penchait sur les problèmes de l'organisme chargé de faire la lumière sur les allégations d'actes répréhensibles dans la fonction publique. Depuis un an, 18 des 22 employés du commissariat ont quitté leur poste — ce qui a amené la vérificatrice générale à faire enquête.

Un ex-employé a témoigné d'un climat de travail difficile, alors que d'autres ont dénoncé l'absence de résultats au commissariat. Depuis trois ans, le commissariat a reçu 170 divulgations de la part de fonctionnaires. Mais de ce lot, aucun acte répréhensible n'a été identifié, aucun abus dans tout le secteur public qui compte 400 000 employés. Les ex-employés de Mme Ouimet ont décrit une commissaire davantage portée sur la prévention que sur les enquêtes.

En septembre, Mme Ouimet s'était défendue d'allégations semblables en mentionnant que la loi lui interdit de faire enquête si un cas est devant les tribunaux ou s'il fait l'objet d'un grief. Elle promettait que le commissariat ferait bientôt ses preuves.

Mme Ouimet a déposé la semaine dernière son troisième rapport annuel au Parlement. Elle indiquait avoir reçu «un nombre beaucoup plus élevé de demandes de renseignements qu'au cours des exercices précédents» et mentionnait que «neuf nouvelles enquêtes ont été lancées». Le commissariat a été créé en 2007, en vertu de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.